



FORMATION



DURÉE

2 jours (14 heures)

DATES

21 et 22 septembre 2020

LIEU

Nantes

TARIF

Adhérents : 1000 € TTC

Non-adhérents : 1300 € TTC

PUBLIC VISÉ

Elu.es locaux et associatifs,
agent.es de collectivités
territoriales, salarié.es
Tous niveaux

Participation citoyenne et concertation : enjeux, outils et mise en pratique - Niveau 1

La transition écologique et solidaire nécessite la mobilisation et la participation de tous les citoyens, tant sur les projets nationaux que locaux. Cette participation des habitants recouvre de nombreuses pratiques : initiatives collectives, associatives et/ou dispositifs de participation institutionnels.

Ces dernières semblent être incontournables dans les territoires, notamment pour engager des projets et des politiques publiques en concertation avec les habitant.es.

La participation citoyenne est alors un outil indispensable pour accompagner les transitions, pour travailler collectivement sur les transformations sociales mais aussi pour encourager la capacité d'agir de chacun et de chacune.

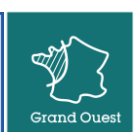
Les élu.es y trouvent un intérêt pour éclairer des décisions de plus en plus complexes et les citoyen.nes se sentent de plus en plus concerné.es par ce qui se passe sur leur territoire et aspirent à y contribuer.

Mais comment mettre en place ce type de démarche ? Quelle posture adopter pour l'animer ? Quels méthodes et outils employer pour réussir l'association des acteurs locaux ?

Autant de questions auxquelles cette formation répondra, au travers de retours d'expériences et de mises en pratique.

→ Objectifs et compétences visés

- Apporter des **éclairages méthodologiques et des outils d'intervention** au service de **dispositifs participatifs sur les territoires**.
- **Eclairer les notions de participation citoyenne et définir les concepts clefs**.
- Créer et/ou approfondir une **cohésion de groupe** afin que chacun.e des membres puisse être ressource pour les autres.
- **Mettre en œuvre les fondamentaux d'une stratégie de concertation réussie** (objectif, contexte, jeu d'acteur.rices, planification d'une démarche).
- Savoir choisir **quelle(s) méthode(s) employer** selon le contexte, **les projets, les ambitions et le(s) public(s) à associer** (en interne à la collectivité, partenaires/socio-professionnel.les, habitant.es...).



→ Programme de la formation

1. Accueil et cadre participatif des journées de formation

- Partager un temps d'interconnaissance
- Co-construire le cadre de la formation et favoriser la création d'une culture commune.

2. Participation : de quoi parlons-nous au juste ?

- Partager les expériences individuelles en lien avec la participation citoyenne
- Faire le lien avec l'évolution de la participation citoyenne au cours de l'Histoire
- Découvrir les enjeux et ambitions de la participation :
 - Quels niveaux de participation ?
 - Quel impact sur le territoire ?

3. Quelles postures, quelles missions et quels outils ?

- Freins et leviers de la participation selon sa posture... d'élu.e, d'agent.e, d'habitant.e
- Missions et posture de l'animateur.rice de la participation
- Découverte et appropriation des méthodes participatives en cohérence avec les enjeux abordés précédemment

4. Place à l'expérimentation : études de cas et mise en œuvre pour appréhender le développement, la dynamique et l'identité territoriale de la participation

→ Les plus

Les pédagogies mises en œuvre sont actives et participatives, c'est-à-dire qu'elles impliquent les stagiaires dans l'expérience et les expérimentations, sur le plan des ressentis et de l'analyse. Cela se traduit par :

+

Une alternance entre des temps de travail individuel, en petits groupes, et de partage en grand groupe favorisant l'appropriation des contenus et des concepts
Une alternance entre des apports théoriques, des apports méthodologiques et des temps de supervision permettant l'enrichissement des approches et des personnes les unes vis-à-vis des autres

+

Des mises en situation ludiques permettant de prendre du recul face aux situations vécues et d'y poser un nouveau regard

+

Une formation conçue et animée par deux professionnelles de la concertation, en binôme, pour un croisement des regards et des apports

→ Les supports de formation

- Des fiches techniques
- Un support stagiaire
- Une liste de ressources documentaires
- Une boîte à outils co-construite



Crédit photos : Aurélie Piel,
<https://www.linkedin.com/in/aurélie-piel-ab991995/>
Anne Johnson



Formatrices : Anne Johnson et Hélène Ménard



Anne Johnson exerce depuis plus de 20 ans au sein de collectivités territoriales, associations et centres de formation autour du fil conducteur suivant : la démarche transversale projet et la coopération avec les acteurs et actrices locales.

AJ Projets & Formation est né en 2016 d'une passion pour les dynamiques de territoires, pour les initiatives qui en émergent et de l'envie de travailler avec les hommes et les femmes qui les font vivre. AJ Projets & Formation, c'est :

- l'accompagnement à l'élaboration de projets de territoire avec les acteurs locaux : habitant.es, collectivités, entreprises, associations...
- l'appui aux dynamiques collectives et à l'émergence des innovations et potentialités
- l'ingénierie et l'animation de formations sur la participation citoyenne, les mutations territoriales et l'intelligence collective au service des territoires et des projets



Au sein de Maillages, Hélène Ménard accompagne des professionnel.les dans la mise en place de dispositifs participatifs en lien avec l'ensemble des personnes concernées.

En partant des réalités vécues par chacun.e, elle apporte des méthodes issues des pédagogies impliquantes qui favorisent la prise en compte des paroles individuelles dans la réflexion commune. Son éthique et son approche pédagogique sont basées sur son parcours de formatrice en éducation populaire et de chercheuse de savoirs faire-ensemble.

Consciente des enjeux sociétaux liés à la participation, elle porte une attention particulière à former et accompagner largement l'ensemble des parties prenantes concernées : habitant.es, collectifs de citoyen.nes, élu.es, entreprises implantées localement.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Marie Labousset, Comité 21 Grand Ouest - labousset@comite21.org



Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.

Toutes les formations du Comité 21 sont validées par Datadock, la plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs.



Comité 21 Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org
rg

www.comite21grandouest.org





Formation : bulletin d'inscription

L'ORGANISATION

Raison sociale :
N° TVA intracommunautaire :
N° de SIRET :
Adresse (société) :
Code postal / ville :
Nom et prénom de la personne en charge de la formation :
Ligne directe : E-mail :

LA PERSONNE FORMÉE

Nom : Prénom :
Ligne directe : E-Mail :
Fonction :

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : Participation citoyenne et concertation : enjeux, outils et mise en pratique – Niveau 1
Date :
PRIX TTC : 1300 € TTC (non adhérent)
1000 € TTC (adhérent Comité 21)

RÈGLEMENT

A. Par l'entreprise

1. Joindre un Kbis, un RIB et un chèque de 50 % du montant TTC avec ce bulletin
2. Joindre le solde 5 jours ouvrés avant le premier jour de la formation.

B. Par l'OPCA

Dans le cas d'une prise en charge par un OPCA nous vous demandons de joindre au bulletin d'inscription
- un chèque de garantie du montant TTC de la formation. Ce chèque vous sera retourné dès règlement par cet organisme.
- une convention de formation professionnelle, établie en deux exemplaires, est systématiquement envoyée avec la confirmation.

L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du chèque de caution.

Le Comité 21 se réserve le droit de refuser un stagiaire n'ayant pas réglé la totalité de son stage avant la formation.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- .Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.*
- .Une annulation ou un report intervenant 6 jours ouvrés ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.*
- .Une annulation ou un report intervenant moins de 6 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 50 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.*
- .Une formation annulée le jour même du stage sera due intégralement à titre d'indemnité forfaitaire.*
- .Toute formation commencée sera due intégralement.*

À retourner à Comité 21 : Anne Page – 102 avenue des ternes – 75017 Paris

Email: page@comite21.org

Date :

Cachet de l'entreprise :

Nom et fonction du signataire autorisé :